

Qui peut demander les allocations familiales ? (enfant né avant le 1er janvier 2020)

Mise à jour : Monday 11 December 2023

Région wallonne

Avant d'aller plus loin

Cette fiche s'applique aux enfants :

- domiciliés en **Wallonie** ;
- **nés avant** le 1^{er} janvier 2020.

Cela peut être le père, la mère, ou toute autre personne qui élève l'enfant.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, on a supprimé la notion d'attributaire (= la personne qui ouvre le droit aux allocations familiales).

On a donc supprimé le lien entre les allocations familiales et le statut professionnel du parent qui ouvre le droit aux allocations familiales.

L'enfant ouvre son droit aux allocations familiales.

Pour avoir droit aux allocations familiales, l'enfant doit être :

- domicilié en Wallonie, ou y résider effectivement ;
- belge, ou étranger en séjour légal, ou né de 2 parents apatrides.

Si l'enfant a moins de 12 ans et qu'il n'a pas de titre de séjour en Belgique, il a droit aux allocations familiales si l'un de ses parents a un titre de séjour en Belgique.

Il existe plusieurs **exceptions** pour ces 2 conditions. Par exemple, pour les MENA. Cette fiche ne les explique pas.

Pour prouver que l'enfant réside effectivement à Bruxelles, la caisse d'allocations familiales accepte de prendre en compte :

- un constat fait par la **police** ;
- un **avis de placement** qui indique l'adresse de la famille d'accueil de l'enfant ;
- une attestation faite par le **CPAS** ;
- une **ordonnance** faite par un juge dans laquelle il est indiqué où l'enfant réside ;
- un **contrôle** réalisé par un contrôleur assermenté par l'AVIQ ;
- etc.

Pour plus d'informations, voyez le site de :

- [FAMIWAL](#) ;
- [Camille](#) ;
- [Infino](#) ;
- [Parentia](#) ;
- [Kidslife](#).

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

Les références légales

[Articles 51 à 66 de la loi générale relative aux allocations familiales \(LGAF\) du 19 décembre 1939.](#)

[Article 4 du décret de la région wallonne du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales.](#)

Les documents types

Aucun document type lié.

